



Énergies

2025 Rapport de gestion

Dicastère | Energies



Service des énergies

M. Benoist Guillard

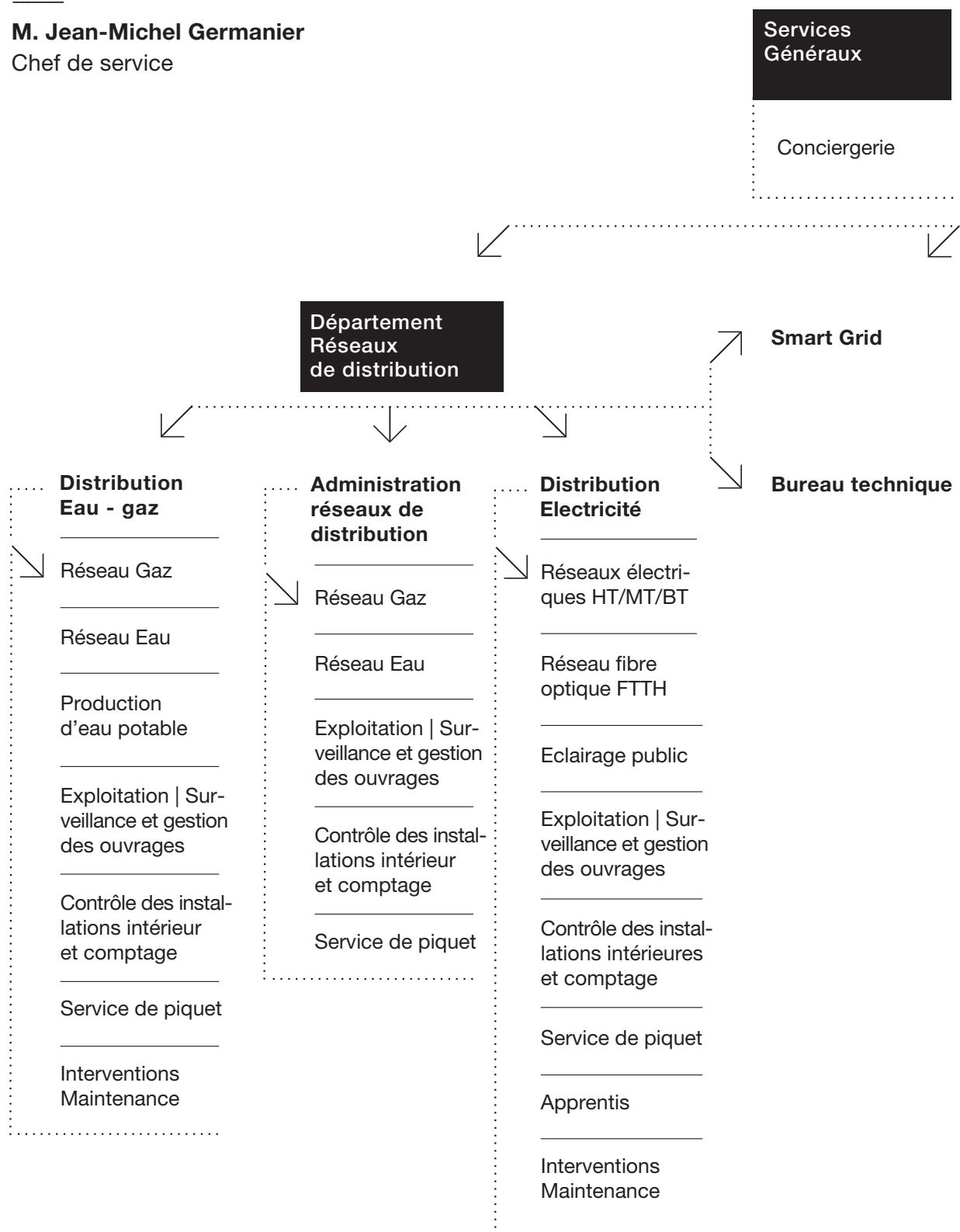
Municipal

M. François Armada

Municipal suppléant

M. Jean-Michel Germanier

Chef de service



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

Sécurité

Assurance qualité

PMO

Secrétariat de direction

Ressources humaines

Asset management

**Département
Commercial &
Développement**

Grands comptes
& Approvisionnement

Direction
Y-CAD SA

Systèmes
d'information &
Gouvernance

Transformation
numérique

**Département Sys-
tèmes d'informa-
tion & Finances**

**Transition
énergétique**

Planification
énergétique

Concept
énergétique

Effcience
énergétique

Electricité
renouvelable

Mobilité

Marketing

Product
management

Marketing
opérationnel

Communication

**Service
à la clientèle**

Front office

Back office

Système
d'information &
Transformation
numérique
(SITN)

Système
d'information du
Territoire (SIT)

Finances

Gestion
comptable et
administrative
des participa-
tions

Comptabilité
Achat

Achat et gestion
de stock
Logistique

YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES



Énergies & fluides



Économies & subventions



Renouvelable & transition

MISSION

Optimiser durablement le bilan énergétique des client·es d'Yverdon-les-Bains Énergies en appor-

tant les énergies, les fluides et les solutions dont ils ou elles ont besoin.

VALEURS

Proximité

Yverdon-les-Bains Énergies met la clientèle au centre de son fonctionnement. Les collaborateurs et collaboratrices d'Yverdon-les-Bains Énergies

sont à l'écoute de leurs client·es. Ils et elles sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

Responsabilité

Yverdon-les-Bains Énergies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions

locales. Le Service s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des client·es.

Performance

Yverdon-les-Bains Énergies s'engage dans l'efficacité auprès de sa clientèle, avec sa satisfaction comme objectif. Il lui offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût. Yverdon-les-Bains Énergies s'assure du respect des

normes et de la garantie d'approvisionnement de ses services. Il maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

POINTS FORTS 2025



JANVIER

Exercice d'Approvisionnement économique du pays (AEP)

L'AEP est un système qui repose sur la coopération entre l'économie privée et l'Etat. Il permet d'utiliser, en cas de crise, le savoir-faire et les structures du secteur privé pour exécuter les tâches étatiques.

En 2025, l'état-major de crise OIC (réseau gaz) s'est déplacé dans les locaux d'Yverdon-les-Bains Énergies afin de vérifier la qualité de préparation et la résilience de ses équipes.

**MARS****Cession des parcelles du Moulinet et du Cossaux**

Courant mars, la Ville d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois, ont signé un DDP (Droit Distinct et Permanent) pour une durée de 50 ans. Yverdon-les-Bains cède la propriété de ses par-

celles, notamment celle du Cossaux, afin que SAGENORD réalise la nouvelle usine de traitement et de pompage, destinée à fournir plus de 1'500'000 m³ d'eau par année.

**AVRIL****Mise en service de la station MT-BT Treycovagnes 2**

A l'origine, ce projet a été initié pour répondre à la demande d'augmentation de puissance électrique d'un particulier situé à la Chaussée de Treycovagnes. Yverdon-les-Bains Énergies a profité de ces travaux pour restructurer l'alimen-

tation du quartier. Au final, cette station alimente le côté Jura de la Chaussée de Treycovagnes et est également utilisée pour la reprise de l'énergie photovoltaïque produite sur le viaduc de l'autoroute A5 (projet OFROU).

**JUIN****Passage dans l'émission Temps Présent**

L'exemple du réseau de recharge publique d'Yverdon-les-Bains Énergies a été cité en exemple dans l'émission Temps Présent « Voiture

électrique, pourquoi le courant ne passe pas » ¹ du 19 juin 2025.

**JUILLET****Mise en service de la station MT-BT Alicia**

Cette station MT-BT a été installée à la demande et aux frais de l'entreprise Shell Switzerland SA. Elle sera utilisée exclusivement pour l'alimenta-

tion des superchargeurs pour voitures électriques installés à la route de Lausanne 20.

**AOÛT****Nouveaux tarifs d'électricité 2026**

Avec l'entrée en vigueur de l'acte modificateur unique (Mantelerlass) accepté par votation populaire le 9 juin 2024 et le développement de la production photovoltaïque injectée dans le réseau, plusieurs changements notables ont été introduits. Ces changements sont, d'une part, l'adaptation des plages horaires des heures « creuses » pour être en phase avec la périodicité de production des 650 installations photovoltaïques yverdonnoises et, d'autre part, l'intro-

duction d'un tarif spécifique pour les systèmes de mesures. Yverdon-les-Bains produit localement 10 % de son électricité grâce à 650 installations photovoltaïques. Les heures « creuses » sont désormais adaptées pour favoriser la consommation entre 10 h et 17 h et durant l'entier du week-end, mesure qui sera étendue aux clients au simple tarif d'ici fin 2027 avec l'achèvement du déploiement des compteurs intelligents.

¹<https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/voiture-electrique-pourquoi-le-courant-ne-passe-pas-?urn=urn:rts:video:97775ed5-acb1-3d5c-ad02-61591397fe90>

→ SEPTEMBRE

Changement de plateforme du réseau de recharge public pour véhicules électriques

Suite à l'arrêt du service de gestion et de facturation des infrastructures de recharge EVpass, la

migration de 95 points de recharge publics a été réalisée vers la plateforme eCarUp.

→ OCTOBRE

Yverdon Rénove : 100^e bâtiment dans le programme

Le 100^e chèque pour l'établissement d'un CECB Plus a été validé. Il s'agit d'un petit bâtiment

collectif en vieille ville. Le programme Yverdon Rénove dénombre en fin d'année 125 bâtiments.

Campagne de communication énergies renouvelables

Par le biais d'une campagne d'affichage de rue et de différents supports digitaux (réseaux sociaux, site internet, newsletter), Yverdon-les-Bains Énergies a lancé une nouvelle campagne de communication pour démontrer l'engagement des Yverdonnois-es dans le développement des

énergies renouvelables et la transition énergétique. Avec comme slogan « Agissons ensemble, ici et maintenant », l'objectif de cette nouvelle campagne est de promouvoir les solutions à disposition pour accompagner les Yverdonnois-es dans leur transition énergétique.

→ NOVEMBRE

Nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau

Le 1^{er} novembre marque l'entrée en vigueur du nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau et ce, après plus de deux ans de travaux avec les équipes techniques du service, le ser-

vice juridique de la Chancellerie, la Surveillance des prix ainsi que l'Office de la consommation (OFCO). Ce règlement remplace une version devenue obsolète et désormais inadaptée.

Cession de la station de pompage de Bellerive

Le 27 novembre, la Ville d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois ont signé un DDP pour une durée de 50 ans. Yverdon-les-Bains cède ainsi l'ouvrage de pompage et de traitement de

l'eau au profit de SAGENORD, laquelle s'est engagée à réaliser des travaux de modernisation et de mise en conformité de la station d'ici deux ans, pour un montant de 2,3 millions de francs.

Forum Yverdon Énergies 2025

Le Forum Yverdon Énergies 2025, organisé le 21 novembre à la HEIG-VD, a réuni plus de 100 participant-es (partenaires, représentant-es du milieu immobilier et économique, ainsi que membres des autorités communales) venus nourrir la réflexion autour de la transition énergétique. Placée sous le thème « La nouvelle loi vau-

doise sur l'énergie et la rénovation énergétique : comment s'y préparer ? », cette rencontre a permis de clarifier les enjeux actuels, d'anticiper les défis à venir et d'explorer des pistes de solutions concrètes pour accompagner les évolutions législatives.

Nouveaux tarifs de reprise de l'électricité photovoltaïque

Avec ses nouveaux tarifs de reprise de l'électricité photovoltaïque, la Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite continuer à soutenir les producteurs photovoltaïques qui valorisent leurs garanties d'origine, en proposant des tarifs fixes de 10.96 ct./kWh pour les installations de moins de

100 kW, et 7.20 ct./kWh pour celles de 100 kW et plus. Pour les producteurs ne cédant pas leurs garanties d'origine, la rétribution sera basée sur le prix de marché de référence publié par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), calculé sur une base trimestrielle.

ACTIVITÉS 2025

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

Détails relatifs aux soldes disponibles par crédit sollicité

→ **PR19.05PR**

L'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus a été réalisé. Seuls les travaux relatifs à la rue Cordey ont été reportés, leur exécution devant intervenir à une date ultérieure restant à définir.

→ **PR20.08PR**

Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies planifiés ont été exécutés, à l'exception de ceux concernant le parking de la Place d'Armes, dont la réalisation a été reportée à une date ultérieure.

→ **PR21.04PR**

Les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies ont été réalisés dans leur quasi-totalité. Les travaux relatifs à la rue des Charmilles sont achevés à l'exception de la pose du revêtement final, laquelle est planifiée pour l'année 2026.

→ **PR22.01PR**

L'intégralité des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus dans le cadre de ce crédit a été réalisée.

→ **PR23.04PR**

Les travaux annoncés se déroulent conformément aux prévisions établies. Il est toutefois précisé que les travaux de la rue des Oiseaux seront réalisés conjointement avec ceux de la rue des Moulins.

→ **PR24.02PR**

Les travaux annoncés se poursuivent conformément au planning prévu.

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La distribution d'eau en 2025 se monte à 3'490'449 m³. Elle s'inscrit en très légère baisse de 0.05 % par rapport à l'année précédente. Dans un contexte de transition énergétique, la

distribution de gaz naturel en 2025 représente 262'420'380 kWh, et reste stable par rapport à 2024.

Provenance de l'eau

En termes de volume d'eau, la commune d'Yverdon-les-Bains est alimentée majoritairement par l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), via les puits d'Onnens. Le volume pompé représente 58,4 % de l'eau potable consommée annuellement. Les principales ressources en eau potable de la Commune d'Yverdon-les-Bains sont les sources du Cossaux, qui repré-

sentent 29,4 % du volume, ainsi que la station de pompage et de traitement de Bellerive à Grandson, qui permet l'approvisionnement en eau potable en temps de crise et fournit 6,0 % du volume total. Enfin, les échanges avec les associations voisines (ARRIBRU) représentent 0,4 % avec l'AIVB de 5,8 % de l'eau potable consommée annuellement.

Qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant

les paramètres de la chimie et de la microbiologie de l'eau. Il faut cependant noter la présence de précipités d'oxydes métalliques composés de

fer et de manganèse qui ont été observés dans le réseau de transport en provenance des puits d'Onnens. Même à des doses très faibles, ces oxydes métalliques sont susceptibles de former une couche noire sur les canalisations, qui, lorsqu'elle se détache donne un aspect brun à l'eau. Des mesures correctives, telles que des purges, ont été réalisées ponctuellement sur le réseau pour pallier ce problème. Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de métabo-

lite de chlorothalonil dans l'eau potable dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. L'eau distribuée reste cependant consommable. Des mesures de correction sont en cours. Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1^{er} janvier 2020. Les contrôles périodiques, effectués par Yverdon-les-Bains Énergies, indiquent les teneurs suivantes :

- 35 % de l'eau distribuée issue de la source Cossaux, appartenant à la Ville, présentait une teneur proche du seuil de 0,1 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.
- 65 % de l'eau distribuée issue des autres ressources présentait une teneur moyenne de 0,15 microgramme par litre, soit supérieure au seuil pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée est consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée. Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En parallèle, Yverdon-les-

Bains Énergies, avec SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois, et en relation étroite avec les autorités cantonales, a immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec des distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection de nouvelles ressources, etc.).

Mise en conformité des réseaux eau et gaz (PR22.13PR)

L'année 2025 marque l'atteinte d'une vitesse de croisière sur ce préavis concernant une demande de crédit d'investissement de 6'655'000 francs pour la mise en conformité et le renouvellement d'infrastructures eau et gaz, accepté par le Conseil communal le 6 octobre 2022. Au 31 décembre 2025, la mise en conformité des chambres de vannes est terminée, la sécurité

des intervenants est garantie, les premières 600 tiges de vanne ont été posées, les 1400 suivantes seront déployées courant 2026, la mise en conformité des CCF du poste gaz de Pomy a été réalisée ainsi que la mise en conformité de plusieurs PDC, notamment ceux de Montagny et du Châtelard.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Dans un contexte de transition énergétique et de déplacement des énergies fossiles vers de l'électricité (mobilité et pompes à chaleur), la puissance maximum instantanée soutirée, en 2025, au réseau amont de Romande Energie SA est de 23.7 MW et la quantité d'énergie prélevée

au réseau amont est de 111'147 MWh, soit une baisse de soutirage de 4,2 % par rapport à 2024. Cette diminution s'explique principalement par l'augmentation de la production propre comme le photovoltaïque.

Caractéristiques du réseau électrique

Une caractéristique du réseau électrique de la Ville d'Yverdon-les-Bains est sa fiabilité.

En 2025, Yverdon-les-Bains Énergies n'a connu aucun incident majeur impactant la qualité de la fourniture d'électricité. L'excellent SAIDI (durée moyenne d'interruption par client·e) est de 4,88 min et 11 % des clients ont été impactés par une coupure de plus de 3 minutes.

Durant l'année écoulée, l'accent a été mis sur le remplacement des cellules VEI qui présente un défaut de conception qui dégénère en

court-circuit détruisant la cellule MT. 42 cellules MT ont été remplacées dans 10 stations de quartier, toutes alimentées par l'artère MT la plus importante (St-Croix – Tunnels).

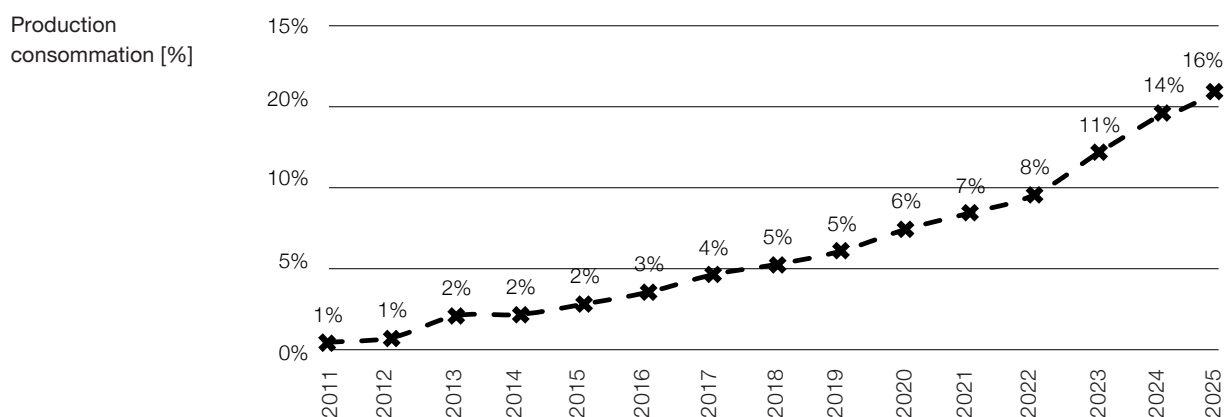
De plus, les 10 premiers transformateurs ont été équipés du système de monitoring du réseau électrique basse tension permettant de mettre en évidence et selon la norme EN50160, les dérives possibles du facteur de qualité du réseau et ainsi y adjoindre les mesures adéquates.

Production solaire yverdonnoise

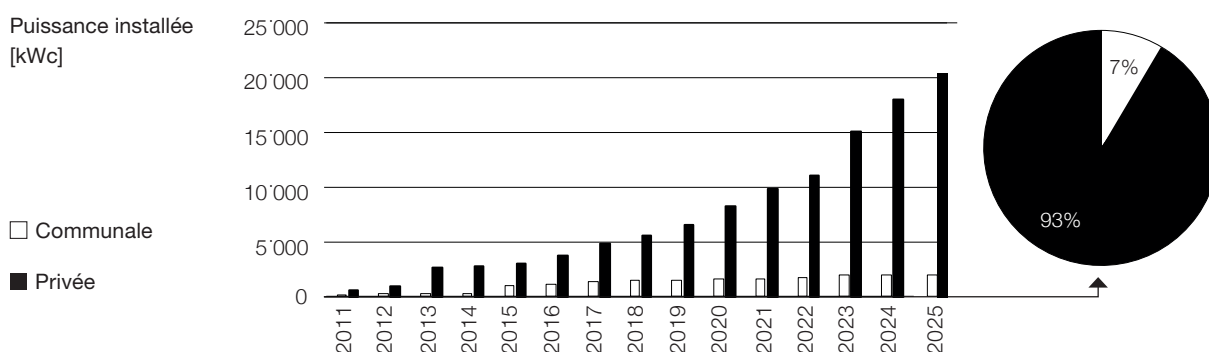
En 2025, 74 nouvelles installations, ont été mises en service pour une puissance installée supplémentaire de 2'394 kWc. La production solaire photovoltaïque représente plus de 16 % de la consommation d'énergie électrique de la ville

d'Yverdon-les-Bains. Parmi les installations présentes sur le territoire, 17 centrales sont en main communale, dont 2 centrales participatives, ce qui représente 7 % de la puissance installée sur le territoire communal.

Taux de la couverture de la consommation par la production PV



Production photovoltaïque



Éclairage public

Le réseau d'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains est composé de 3'440 lampes. En 2024, le Conseil communal a accepté un crédit de 1'700'000.- francs pour terminer le passage à la LED et le pilotage de l'éclairage public.

En 2025, toutes les lampes au sodium ou au mercure ont été remplacées par la technologie LED, à une ou deux exceptions qui sont en cours de traitement, permettant ainsi une réduction importante de l'énergie consommée. La consommation d'électricité sur l'année est d'un peu moins de 552'300 kWh/an (1'900'000 kWh/an en 2010 avant le passage à l'éclairage LED). De plus, un plan de contrôle mécanique des mâts

par vibrations a été mis en place afin d'avoir tout le parc contrôlé sur 5 ans. Le résultat met en évidence la nécessité de ces tests, en particulier pour évaluer la corrosion des structures métalliques.

Fin 2025, la Municipalité a décidé de ne plus reconduire la mesure d'extinction de l'éclairage public à des fins d'économie d'énergie, ceci impactant directement la baisse de la consommation sur ce poste. Courant 2026, il s'agira de trouver les bons réglages sur les luminaires pilotés individuellement afin de maintenir l'éclairage dans les normes requises et de diminuer la consommation d'énergie.

Smart metering – Poursuite du déploiement

À la fin de l'année 2025, le cap des 14'000 compteurs installés a été franchi, ce qui représente désormais plus de 70 % du parc installé des compteurs électriques de la ville. Il reste quelques 6'000 compteurs à installer avant le 31 décembre 2027. L'année 2026 sera focalisée sur la suite du déploiement ainsi que la modernisation de l'infrastructure logicielle permettant de contrôler

la qualité et la quantité de donnée ainsi que les échanges d'énergie avec les partenaires du marché au travers de la modernisation de l'Energy Data Management. Il est important de souligner que l'installation d'un compteur smart s'accompagne également de la mise à niveau des compteurs d'eau et de gaz, afin de permettre leur relevé à distance.

Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

A la fin 2025, ce sont environ 5'911 client-es qui utilisent la fibre yverdonnoise, à savoir une augmentation de 5,7 %. Le réseau fibre optique d'Yverdon-les-Bains est aussi utilisé pour le

Smart metering et par les services de la Commune dans le cadre de leurs prestations administratives ou techniques (gestion eau, gaz, électricité, STEP, feux de signalisation, etc.).

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Commission consultative des énergies (CCE)

En 2025, la Commission consultative des énergies (CCE) a traité trois nouvelles demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 425'000 fr. Ces dépenses, validées par la Municipalité, seront engagées sur l'exercice 2026. Les versements effectués sur l'exercice 2025 pour les 14 projets en cours avoisinent les

750'000 fr. Avec plus de 500'000 fr., le bouquet de subventions Equiwatt en est le principal bénéficiaire. Le bilan de l'année écoulée est très positif, puisqu'à fin 2025, ce sont plus de 404 subventions qui ont été octroyées aux habitant-es, entreprises ou associations yverdonnoises.

Kit équiwatt

Le kit équiwatt propose aux habitant-es d'Yverdon-les-Bains du matériel efficient à prix préférentiel et des conseils en matière d'économies d'énergie permettant de diminuer leur facture

d'énergie. Le kit équiwatt se présente sous la forme d'un sac contenant une ampoule LED, un brise-jet, un pommeau économiseur d'eau, un thermomètre d'ambiance, un thermomètre de

frigo et une prise à interrupteur déporté. Enfin, un guide des économies d'énergie et une vidéo² présentant le kit et les écogestes complètent ce matériel. L'action de distribution du kit équiwatt est rendue possible grâce à différentes collaborations. Les kits sont conditionnés par la Fondation POLYVAL, et distribués également à l'Office

du tourisme d'Yverdon-les-Bains. Au total, pour l'année 2025, 131 kits ont été distribués, ce qui représente 6'419 kWh/an d'économie d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 3 ménages), 104'407 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 249 tonnes de CO₂ (actualisées sur 10 ans).

Éco-logement

Le programme éco-logement, qui propose des visites et distribue du matériel efficient aux locataires de la place, s'est poursuivi en 2025 avec le soutien du Canton de Vaud. Deux campagnes ont été menées, en mars et en fin d'année, permettant de réaliser 500 visites supplémentaires.

Depuis son lancement en 2021, 4'000 locataires ont bénéficié d'une visite éco-logement. Le matériel installé permet de réaliser chaque année des économies électriques équivalant à la consommation de 125 ménages.

Éco-PME

Le programme Eco-PME propose des visites gratuites aux entreprises et commerces yverdonnois pour leur permettre de réduire leur consommation et leur facture d'énergie. Il a été lancé en décembre 2022 dans un contexte de risque de pénurie d'électricité. Sur demande de la PME, un-e expert-e en énergie visite ses locaux, en présence d'un-e responsable de l'entreprise, pour identifier les potentiels d'économies d'énergie immédiats. Il ou elle procède à des optimisations des réglages d'équipements, met en place des

brise-jets sur les points d'eau qui ne sont pas équipés et prodigue de nombreux conseils. A la fin de la visite, l'expert-e remet un plan d'action personnalisé contenant les mesures de sobriété énergétique que la PME s'engage à mettre en œuvre. Pour l'année 2025, 7 PME se sont engagées dans la démarche de sobriété énergétique avec 38 mesures inscrites dans les chartes d'engagement et 13 brise-jets installés. Au total, ce sont 162 PME qui ont participé au programme depuis son lancement, pour 894 mesures engagées.

Yverdon Rénove

Le programme Yverdon Rénove accompagne les propriétaires de bâtiments construits avant les années 1990 et chauffés au gaz ou au mazout dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation de leur rénovation énergétique. Sur l'année 2025, le programme a permis la réalisation de 38 audits CECB® Plus. A l'issue de ces audits, les propriétaires de 21 bâtiments ont choisi une variante de rénovation énergétique, dont ils ont pu discuter et qu'ils ont améliorée lors d'ateliers participatifs organisés dans le cadre du programme. Par la suite, la soirée d'information

sur les options de financement possibles pour une rénovation énergétique a été organisée avec la participation d'un institut bancaire, de l'administration fiscale et d'Yverdon-les-Bains Énergies. 28 propriétaires y ont assisté. Ainsi, depuis son lancement en 2023, le programme accompagne les propriétaires de 82 villas individuelles et de 42 immeubles locatifs dans leur démarche de rénovation énergétique, soit une surface de bâtiment d'environ 50'400 m² concernée par une démarche de rénovation énergétique (volées 2023-2024-2025 cumulées).

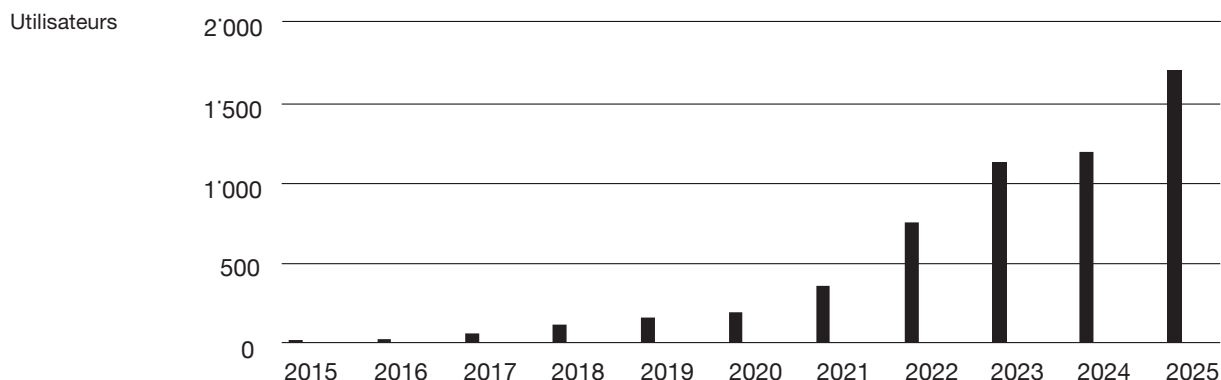
² <https://youtu.be/EROuyH1uWNQ>

Ymotion – Réseau de recharge public pour véhicules électriques

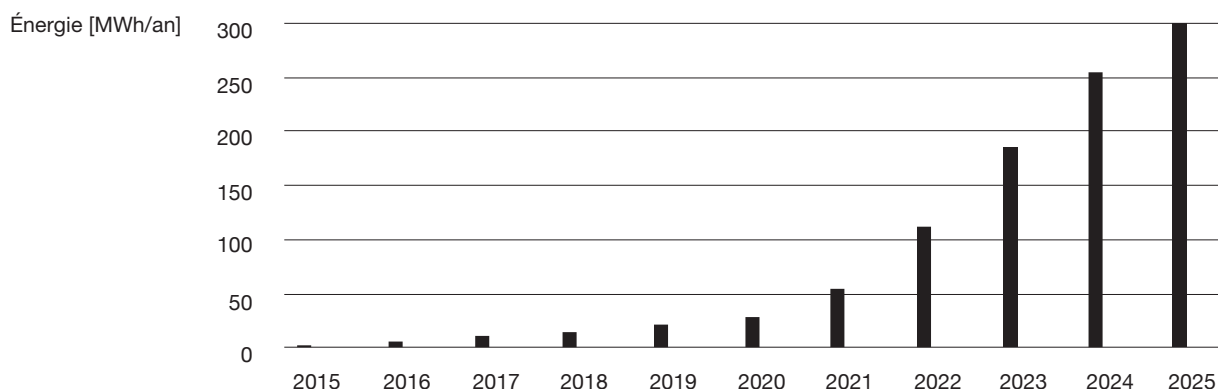
Le réseau de recharge public, composé de 95 points de recharge, poursuit son développement avec 20 nouveaux points de recharge de quartiers, installés le long de l'avenue Général-Guisan et du chemin du Fontenay. En 2025, ce sont plus de 1'700 utilisateurs et utilisatrices qui ont sollicité le réseau de recharge public avec

plus de 12'000 charges délivrées pour un volume total de 300'000 kWh, soit environ 2'000'000 km parcourus avec l'énergie renouvelable fournie par Yverdon-les-Bains Énergies. Cette année a été marquée par le changement de la plateforme de gestion et de facturation depuis evpass vers eCarUp.

Nombre d'utilisateurs de la recharge publique



Volume d'énergie distribué sur l'infrastructure de recharge publique



ÉTAT MAJOR DE DIRECTION

Système de Management de la Qualité (SMQ)

Un nouveau Système de Management de la Qualité (SMQ) simplifié a été mis en place avec l'appui des responsables de département et du chef de service. L'audit de recertification ISO 9001:2015 n'a révélé aucune non-conformité

Une nouvelle cartographie des processus de gouvernance, de réalisation et de support a été élaborée. Chaque processus dispose désormais d'une fiche décrivant ses activités principales,

ses ressources, ses entrées et sorties principales ainsi que ses indicateurs de performance.

Les revues périodiques de performance et la revue de direction ont été renforcées afin d'évaluer l'efficacité du SMQ et de soutenir l'atteinte des objectifs du service et la satisfaction des parties intéressées.

Les activités de gestion documentaire, d'amélioration continue, d'audit interne, de traitement

des non-conformités, de gestion des risques et d'analyse du contexte ont été simplifiées.
L'outil SANU Lexonline a été déployé pour identi-

fier et évaluer la conformité aux exigences légales et réglementaires applicables pour les activités du service.

Santé et sécurité au travail

En collaboration avec ENERDIS Distribution société coopérative, VA Safety SA et l'ingénieur CFST communal, Yverdon-les-Bains Énergies a renforcé et validé sa politique en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST), notamment en nommant 6 personnes de contact pour la

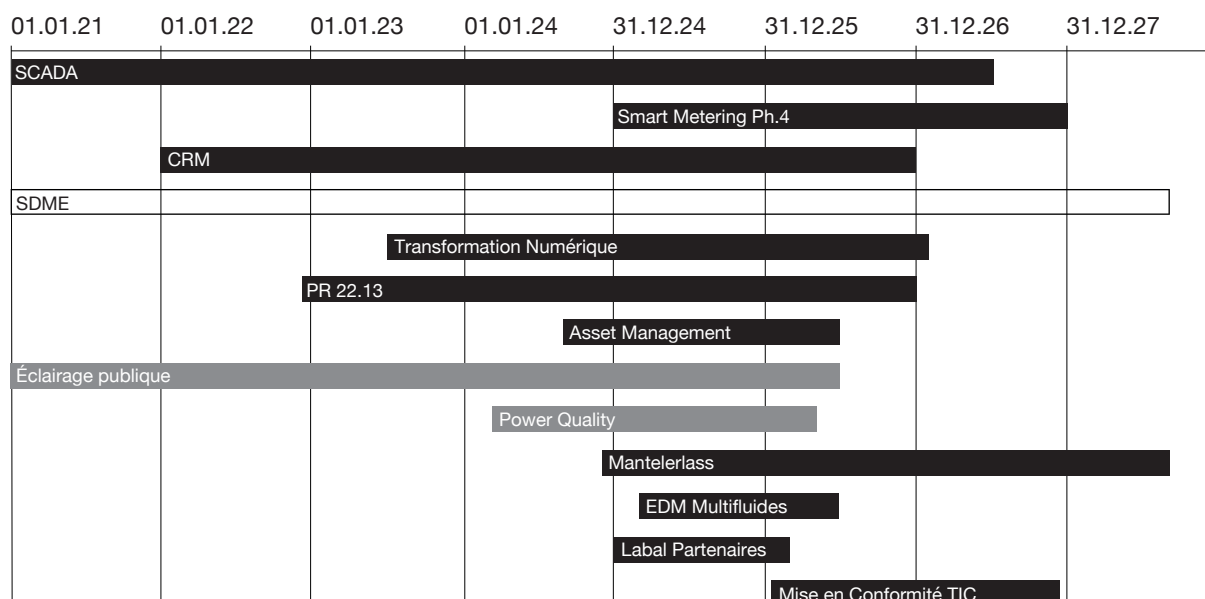
sécurité au travail (PERCO) et en poursuivant les audits SST terrains avec, en cas de besoin, un déploiement de mesures correctives. En outre, un cockpit avec les indicateurs spécifiques Accident (AP + ANP) et des Actions d'améliorations SST a été mis en place.

PMO (bureau de gestion projet)

10 séances RMPS (Revue Mensuelle des Projets Stratégiques) ont été tenues durant l'année 2025, 44 projets ont été soumis à revue. Le processus de RMPS a été amélioré, notamment en ce qui

concerne la définition des agendas de RMPS. Un portfolio projet a été établi et mis à disposition de l'ensemble des collaborateur-trices d'Yverdon-les-Bains Énergies.

Portfolio Projet Actifs Février 2026	Information	Finances	Trend			
	Dernière RMPS	Budget [kCHF]	COÛTS	DÉLAIS	QUALITÉ	RISQUES
SCADA	sept.25	740	•	◊	•	•
Smart Metering Ph.4	févr.26	4'950	•	•	•	•
CRM	oct.25	600	•	○	◊	•
SDME	déc.25	1'000	•	◊	•	◊
Transfomation Numérique	févr.26	1'000	•	◊	•	•
PR 22.13	déc.25	6'655	•	◊	•	◊
Asset Management	févr.26	300	•	•	•	•
Éclairage Publique	nov.25	2'415	•	◊	•	•
Power Quality	févr.26	460	•	◊	◊	•
Mantelerlass	nov.25	1'000	•	•	•	•
EDM Multifluides	nov.25	500	•	•	•	•
Label Partenaires	mai.25	33	•	◊	•	•
Mise en Conformité TIC	févr.26	75	•	•	•	◊



Le PMO a organisé et piloté la mise en place du projet stratégique « Mantelerlass ». Des activités de coaching significatives ont été conduites sur les projets de transformation numérique, d'éclairage public, de sécurisation alimentation gaz (PR22-13-G09), CRM (Customer Relationship

Management) et Mantelerlass. Le PMO a accompagné la direction du Département Réseaux de Distribution (DRD) dans la mise en place d'une méthodologie de gestion de projet des chantiers conforme à la norme SIA 112 et repris la gestion de l'outil JIRA pour Yverdon-les-Bains Énergies.

Asset Management

Le PMO est en charge du pilotage du projet de déploiement d'un système de gestion des actifs piloté par la donnée selon le préavis PR24.17PR. En début d'année, la Politique de Gestion d'Actifs a été soumise et validée par la DG d'Yverdon-les-Bains Énergies. Par la suite, le Plan Stratégique de Gestion des Actifs (PSGA) a été établi et validé par le COPIL du projet. Les Plans de Gestion d'Actifs (PGA's) électricité et gaz ont été établis. Les données relatives aux actifs ont été identifiées et mises à disposition du projet. Le logiciel gestion d'actifs Epylibr a été alimenté

avec ces données brutes et une première analyse de la situation des actifs gaz et électricité sous gestion d'Yverdon-les-Bains Énergies a été conduite, fournissant ainsi à la DG d'Yverdon-les-Bains Énergies une première vision de l'état des actifs.

Les objectifs projets, ainsi que le calendrier associé, sont en ligne avec le PR24.17PR. Un premier traitement des assets sera effectué au premier trimestre 2026. Un objectif de certification ISO 55'000 a été défini pour fin 2026.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET FINANCES

Dématérialisation des documents

La dématérialisation de plusieurs catégories de documents a pu être menée avec succès grâce à la mise en place d'une gouvernance documentaire structurée et robuste. Celle-ci garantit le respect strict des cadres légaux et réglementaires à

chaque étape du cycle de vie des documents, depuis leur création jusqu'à leur archivage ou leur élimination. Cette démarche contribue à sécuriser l'information tout en améliorant l'accessibilité et la pérennité des données.

Digitalisation des processus

La digitalisation d'une quinzaine d'activités au sein d'Yverdon-les-Bains Énergies marque une étape importante dans la modernisation des pratiques internes. Ces initiatives visent à intégrer de manière cohérente les données métier, documentaires et géo-spatiales au cœur des systèmes

d'information. Elles permettent ainsi d'assurer un haut niveau de qualité des données, une traçabilité renforcée, une meilleure interopérabilité entre outils et un pilotage plus fin des activités opérationnelles.

Gouvernance du Système d'information

À la suite de plusieurs audits de cybersécurité et d'analyses approfondies des risques numériques, un projet de mise en conformité du système d'information est actuellement en cours d'élaboration. Il vise à renforcer les capacités de prévention, de détection et de réponse face aux cybermenaces. Dans ce cadre, une politique de

sécurité du système d'information a été formalisée, accompagnée d'une matrice RACI clarifiant les rôles et responsabilités. Cette approche structurée pose les bases d'une gouvernance durable, conforme tant aux exigences légales qu'aux impératifs opérationnels.

Datalake et Business Intelligence

Après une analyse détaillée des besoins, Yverdon-les-Bains Énergies a engagé l'élaboration d'un cahier des charges ainsi qu'une étude des infrastructures les plus adaptées au futur système d'information décisionnel. Le projet

Datalake et Business Intelligence s'inscrit dans une dynamique globale d'innovation, visant à optimiser l'exploitation des données, à soutenir la prise de décision et à renforcer la performance globale du Service.

Évaluation des fournisseurs

Une évaluation de la performance des fournisseurs a été mise en place à l'aide d'une fiche d'évaluation. Ce nouvel outil constitue un levier essentiel pour sécuriser et optimiser les relations avec les partenaires clés de l'entreprise. Il permet d'évaluer de manière structurée et homogène la performance des fournisseurs logistiques de matériel électrique, des fournisseurs d'appro-

visionnement en énergie électrique et gaz, ainsi que des fournisseurs IT.

Cet outil favorise une prise de décision éclairée, soutient les démarches d'amélioration continue, et renforce la maîtrise des risques opérationnels. Il constitue également un support de dialogue avec les fournisseurs, dans une logique de partenariat durable et de performance globale.

Système de contrôle interne

L'amélioration du système de contrôle interne des comptes les plus sensibles, en particulier ceux liés à l'approvisionnement et à la vente d'énergies électrique et gaz, vise à renforcer la fiabilité de l'information financière et la maîtrise des risques opérationnels et financiers. Ces activités, caractérisées par des volumes élevés, une forte volatilité des prix et des flux contractuels complexes, nécessitent un dispositif de contrôle structuré et proportionné.

Ce système repose sur une séparation des

tâches entre les fonctions opérationnelles (achats d'énergie), financières et de contrôle, ainsi que sur des revues périodiques des comptes clés lors des clôtures trimestrielles.

En assurant une traçabilité des opérations, une détection précoce des anomalies et une documentation adéquate des contrôles, ce dispositif contribue à sécuriser les comptes, à fiabiliser les décisions de pilotage et à répondre aux exigences de gouvernance, de conformité et d'audit.

Gestion du stock

La gestion des stocks demeure parfaitement maîtrisée et s'inscrit dans la continuité des efforts engagés en 2024. Les processus de suivi, d'anticipation des besoins et d'optimisation des

niveaux de stock ont été consolidés, permettant de garantir une disponibilité optimale des produits tout en limitant les immobilisations inutiles.

PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES

Y-CAD SA – Chauffage à distance

En 2025, la société a vu l'arrivée d'un nouvel actionnaire au capital de la société – la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève – qui a participé à son augmentation à hauteur de 15 millions de fonds propres supplémentaires, venant s'ajouter aux 5.5 millions octroyés par la Commune d'Yverdon-les-Bains en 2024 (PR24.27PR). Durant l'année sous revue, les développements se sont poursuivis sur le plus grand réseau, CAD SANTAL, dont l'extension s'est concentrée dans le secteur de l'avenue Général-Guisan et de la rue de la Paix. Les deux chaudières à bois (3.8 MW au total) de la centrale SANTAL, officiellement inaugurée le 29 avril, ont pu fonctionner à pleine

puissance en décembre 2025, pour alimenter en chaleur majoritairement renouvelable la cinquantaine de bâtiments raccordés à ce jour.

Sur le front des énergies renouvelables, Y-CAD SA a piloté les activités du consortium créé dans le cadre de l'octroi du permis de recherche en surface pour la géothermie de grande profondeur dans le Nord vaudois. Après avoir obtenu les autorisations cantonales en juillet, le programme GeothermY consistant à « échographier » un territoire couvrant 98 km² sur 29 communes a été mené avec succès sur les mois d'octobre et novembre. Les données récoltées seront analysées durant l'année 2026.

Y-SOLAIRE SA

La société Y-Solaire SA, créée en juillet 2022 pour le développement de la production solaire, a réalisé en 2023 ses deux premières centrales sur des bâtiments communaux. En 2025, Y-Solaire SA poursuit l'extension de son parc d'installation, ceci malgré un marché en net replis par

rapport aux deux années précédentes. Il faut noter la nomination en septembre 2025 d'un nouveau directeur, en la personne de Monsieur Patrick Simonin, également responsable commercial pour le Groupe VOé.

SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois

SAGENORD a signé le DDP sur le terrain du Cossaux en application du préavis PR19.17PR et posé en juin la première pierre d'une nouvelle station de traitement, qui augmentera la production d'eau potable de bonne qualité, en particulier exempté de métabolite de chlorothalonil.

SAGENORD a également signé le DDP sur la station de Bellerive en application du préavis PR25.14PR et a entamé la mise en conformité des installations.

L'assemblée générale de SAGENORD a validé, en avril, le maintien du prix de fourniture de l'eau potable pour 2026 à 2.00 fr./m³.

En octobre, une assemblée générale extraordinaire a voté une mise à jour des statuts prenant en compte les évolutions du cadre légal, ainsi qu'une trajectoire d'augmentation progressive du prix de l'eau de 2027 à 2042, permettant ainsi de financer les investissements prévus et d'assurer le financement bancaire.

ENERGIE NATURELLE MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

Le permis de construire a été toute l'année 2025 en cours de traitement auprès des services de l'administration cantonale. Des décisions du Tribunal fédéral favorables à d'autres projets éoliens en fin d'année 2025 permettent d'espérer

une délivrance du permis de construire au premier semestre 2026, ouvrant la voie à de possibles (et malheureusement prévisibles) recours devant les tribunaux.

GAZNAT SA

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de GAZNAT SA à 2,25 %. Depuis 1968, GAZNAT SA veille à garantir l'approvisionnement en gaz de la Suisse occidentale, grâce à une stratégie d'achats diversifiés, des partenariats solides, et

une présence active sur les marchés européens. Aujourd'hui, l'entreprise prépare l'avenir avec des infrastructures de pointe, une stratégie de décarbonation ambitieuse et un plan d'action concret pour atteindre l'objectif du « Net Zero 2050 ».

ROMANDE ÉNERGIE SA

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie SA à 1 %.